



CC Bretagne Porte de Loire Communauté (Siren : 200070662)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bain-de-Bretagne
Arrondissement	Redon
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Yvon MELLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	42, rue de Sabin
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35470 BAIN DE BRETAGNE
Téléphone	02 99 43 70 80
Fax	02 99 44 82 51
Courriel	accueil@bretagneportedeloire.fr
Site internet	bretagneportedeloire.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	32 447
-----------------------------	--------

Densité moyenne 69,57

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Bain-de-Bretagne (213500127)	7 405
35	Chanteloup (213500549)	1 874
35	Crevin (213500903)	2 804
35	Ercé-en-Lamée (213501067)	1 511
35	Grand-Fougeray (213501240)	2 495
35	La Bosse-de-Bretagne (213500309)	657
35	La Couyère (213500895)	508
35	La Dominelais (213500986)	1 391
35	Lalleu (213501406)	587
35	La Noë-Blanche (213502024)	999
35	Le Petit-Fougeray (213502180)	917
35	Le Sel-de-Bretagne (213503220)	1 114
35	Pancé (213502123)	1 193
35	Pléchâtel (213502214)	2 800
35	Poligné (213502313)	1 234
35	Sainte-Anne-sur-Vilaine (213502495)	1 023
35	Saint-Sulpice-des-Landes (213503162)	810
35	Saulnières (213503212)	764
35	Teillay (213503329)	1 077
35	Tresboeuf (213503436)	1 284

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
<i>Assainissement non collectif * Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) afin d'assurer les missions suivantes : le contrôle de conception, le contrôle de réalisation, le contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une cession immobilière, le contrôle de bon fonctionnement, et le contrôle de bon entretien des installations d'assainissement autonome sur l'ensemble du territoire communautaire * Participation à tout programme ou action sur l'Assainissement Non Collectif visant l'amélioration de la qualité de l'eau</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
<i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement à partir du 01/01/2018 Gestion des milieux aquatiques à partir du 01/01/2018 * Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols * Lutte contre la pollution * Mise en place et exploitation de</i>

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Mise en place d'un S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) délégué au syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine et schéma de secteur. Mise en place d'un système d'information géographique sur le territoire communautaire par la maîtrise d'ouvrage et la réalisation des travaux de numérisation des plans cadastraux

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), gestion de ce document d'urbanisme, et gestion des documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, existants sur le territoire des communes membres.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et gestion de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire uniquement les ZAC à vocation économique.

- Constitution de réserves foncières

- Réalisation de réserves foncières dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Organisation des transports non urbains

Transport * Organisation d'un système de transport à la demande limité à des lignes intra-communautaires, en application des dispositions de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI), sur délégation de l'autorité compétente des transports intérieurs (LOTI) * Aide aux structures œuvrant en faveur du covoiturage pour les déplacements domicile-travail * Aménagement d'arrêts de connexion intermodale permettant d'assurer la cohérence avec l'ensemble des politiques de mobilité du territoire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie

Incendie * Mise à disposition d'une caserne de pompiers, sise route de Rennes à Grand-Fougeray, construite sur délégation de maîtrise d'ouvrage de l'autorité compétente * Versement au profit du SDIS du contingent annuel d'incendie

- NTIC (Internet, câble...)

Développement du THD et des technologies de l'information et de la communication TRÈS HAUT DÉBIT : * Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées * Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée * Réseaux publics et services locaux de communications électroniques : - compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L. 1425-1 du CGCT et incluant notamment les activités suivantes : Établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques Acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants Mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : * Contribution au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'administration électronique sur le territoire * Développement d'actions d'information et de sensibilisation en matière d'évolution des NTIC * Mise en œuvre d'actions permettant aux communes d'accéder aux évolutions des nouvelles technologies * Adhésion au syndicat mixte de

développement de services de technologies d'informations et de télécommunications dénommé "Mégalis Bretagne"

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations au 1er janvier 2018

- Autres

*Équipements touristiques * Actions de promotion et de développement touristique, de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire tels que : - Site de la Levée à Pléchatel - Équipements liés au développement du tourisme fluvial : haltes-nautiques de Pléchatel et de Sainte Anne sur Vilaine - Circuits vélos, Sentiers d'interprétation/sentiers pédestres/sentiers VTT et équestres valorisant le territoire intercommunal et ses communes membres, voie verte et voies douces assurant une liaison entre les communes du territoire intercommunal - Suivi du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - Signalétique touristique; Équipements économiques * construction, acquisition et gestion d'immeubles (ateliers relais, bâtiments en blanc, pépinières d'entreprises, greniers numériques?) en faveur du développement économique; Clauses générales et services publics * Adhésion à tout organisme EPCI dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires * Mise à disposition des personnels communautaires dans le cadre du principe de bonne organisation des services * Mise en place d'actions de formation intéressant le personnel et les élus des communes et de l'EPCI * Acquisition de matériel technique et de voirie en commun pour mise à disposition gratuite de ces matériels aux communes membres * Mise à disposition de locaux pour les services du Centre des Finances Publiques de Bain de Bretagne * Mise à disposition d'un ensemble immobilier en faveur de la Gendarmerie Nationale de Bain de Bretagne.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	SMICTOM des Pays de Vilaine (253500862)	SM fermé	85 823
35	SM du SCOT du Pays des vallons de Vilaine (253514707)	SM fermé	76 658
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 418 194
44	SM pour l'aménagement du bassin versant de la Chère (254400237)	SM fermé	43 537
35	SM du bassin du Semnon (200087476)	SM fermé	65 151
44	Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine (254401243)	SM ouvert	1 624 275
35	syndicat mixte du bassin versant de la Seiche (200087823)	SM fermé	161 094

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)